

OASIS - Offre d'approfondissement intersites 2012-2013

OASIS est un module d'approfondissement, programmé au 5e semestre, dont les thèmes sont proposés par les quatre sites romands de la filière Travail social. Toutes les offres OASIS sont ouvertes à l'ensemble des étudiant·e·s des trois orientations immatriculé·e·s dans les quatre sites de formation romands en travail social.

Sous la responsabilité du conseil de Domaine Travail social, les enseignant·e·s offrent ainsi aux étudiant·e·s la possibilité de profiter du « génie » propre des 4 sites, de l'actualité de leurs travaux et de leur approche « pointue » de certaines thématiques, champs d'intervention et contextes locaux.

Le module OASIS permet une mise en œuvre synthétique de différentes ressources¹ offertes dans la formation initiale visant tout particulièrement la formation de praticiens réflexifs dans un contexte de changement social et d'évolution des modes d'intervention professionnelle.

Ces offres ont pour objectifs de :

- Permettre aux étudiant·e·s d'approfondir certaines composantes de la formation : problématique sociale, champ d'intervention professionnelle, contexte d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication.
- Favoriser la mise en place d'un principe de mobilité pour les étudiant·e·s et les enseignant·e·s (équipes romandes).
- Expérimenter la collaboration entre étudiant·e·s, enseignant·e·s, chercheur·e·s et professionnel·le·s sur un objet d'investigation et de réflexion lié à l'actualité des problématiques et des pratiques sociales.

Il s'agit d'un acte de formation obligatoire qui concerne tous les étudiant·e·s des trois orientations TS et des trois modes de formation proposés dans nos sites.

Organisation des offres OASIS

OASIS se déroule dans les quatre sites en automne-hiver 2012-2013 durant les semaines **39 à 3** (**la semaine 43 est une semaine sans enseignement**), **les lundis et mardis**. Les étudiant·e·s suivront des modules dont la totalité représente 224 périodes encadrées (28 jours de formation sur 14 semaines). Chaque offre est créditée de 15 ECTS et sera évaluée selon les directives en vigueur et les règles de notation usuelles².

Le nombre d'étudiant·e·s par offre est limité. Chaque étudiant·e s'inscrit à trois offres, par ordre de préférence à l'aide d'un formulaire ad hoc et ce **jusqu'au 02 mars 2012**.

Le premier choix n'est pas garanti, le principe adopté par les quatre sites étant de favoriser la mobilité³ des étudiant·e·s, ce qui a pour effet, de donner la priorité aux premiers choix venant de l'extérieur du site responsable de l'offre concernée. Chaque étudiant·e a la possibilité, sur le formulaire d'inscription, d'argumenter son premier choix.

Les étudiant·e·s sont informé·e·s par leur site d'immatriculation de l'option qu'ils pourront suivre, **dès le 02 avril 2012**.

¹ Des connaissances en sciences humaines, des capacités de réflexion et de jugement, des savoir-faire, des aptitudes relationnelles et sociales, etc.

² En cas de répétition d'un module OASIS, se référer aux « modalités de la répétition d'un module OASIS dans le cadre des études de Bachelor en Travail Social » (Document adopté par le Conseil de domaine Travail Social le 08 juin 2010).

³ Une participation de la HES-SO aux frais de déplacements est prévue.

Thématiques proposées par sites pour 2012-2013

Genève, HETS

- Addictions et intervention sociale : entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion, quel accompagnement, quels partenariats, quels projets ?
- Regards croisés sur la Genève interculturelle et internationale : migration, genre et citoyenneté.
- Analyse de l'activité. L'intelligence pratique dans le travail social.
- La citoyenneté agressive : la place des jeunes dans la ville.
- Sens et enjeu d'un projet intergénérationnel dans la cité : nouvelles perspectives pour le travail social ?
- Prévention et information sociale : Le Quart Monde en question ?

Fribourg, HEF-TS

- Violences dans le champ social : outils de prévention, d'intervention et de gestion.
- Handicap : approches et pratiques actuelles, émergentes et novatrices.
- Action humanitaire et Travail social. Aide, coopération et développement, les divers espaces humanitaires.

Lausanne, HETS&Sa-EESP

- Action culturelle et développement de projets.
- Animation en institution.
- Rapports sociaux de sexe dans le travail social.
- Protection de l'enfance et soutien aux familles.
- Comprendre l'enfant dans son environnement social.
- Limites et enjeux de l'investissement personnel dans le travail social

Sierre, HES-SO Valais FTS

- Agent d'insertion socioprofessionnelle : quelles méthodes et quels outils pour l'intervention ?
- Développement local.
- Le corps dans tous ses états : corporéité et enjeux sociaux de la souffrance.
- Art et Travail social : participation citoyenne et espaces publics.
- Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit.

Pour une description plus précise des différentes offres, veuillez vous référer aux fiches spécifiques ci-après. Le formulaire d'inscription est remis séparément à chaque étudiant-e concerné-e.

**Addictions et intervention sociale :
entre politiques et réalités, quels espaces de réinsertion,
quel accompagnement, quels partenariats, quels projets
HETS Genève**

Principaux contenus et fil rouge du module

Conçu par un groupe interdisciplinaire intervenant dans le champ des addictions et des dépendances en Suisse romande, ce module propose aux étudiant-e-s de :

- Comprendre les problématiques liées aux conduites addictives et acquérir des connaissances, notamment quant aux :
 - contextes et représentations
 - mécanismes de la dépendance et co-dépendance
 - effets des produits
 - différentes phases de consommation et leur incidence
 - possibilités thérapeutiques et interventions sociales
 - prévention, réduction des risques,à l'échelle des personnes et des groupes, de leur entourage et des communautés.
- Identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions (drogue, alcool, jeu...)
- Contribuer au développement des interactions, réflexions, liens et projets dans la cité entre le lieu de formation et les différents intervenants du champ des addictions.

Approfondissements visés :

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

- **Les différentes problématiques d'addiction (drogue, alcool, jeu...) :**
 - Représentations, perceptions, connaissance des produits et des modes d'utilisation, évolutions, histoire et liens avec la géopolitique
- **Les politiques en matière d'addiction aujourd'hui, leur articulation et mise en œuvre :**
 - Dans le champ des toxicomanies, développement d'une politique fédérale des 4 piliers (répression, réduction des risques, thérapie, prévention) et ses mises en œuvre cantonales.
 - Sur le versant outils de recherche, d'analyse et d'évaluation : état des recherches en matière d'addiction aujourd'hui, quelques enjeux dans ce champ.
- **Les approches socio-éducatives, thérapeutiques et de réinsertion : développement d'interventions interdisciplinaires (social, santé, judiciaire).**
- **Le développement et l'accompagnement de projets dans un but de prévention et de réduction des risques :**
 - Différentes approches et projets actuels
 - Le théâtre interactif et l'approche marketing comme outils au service des professionnel-le-s et de leurs projets.

Objectifs poursuivis

Ce module permet aux étudiant-e-s de :

- Acquérir des connaissances en matière de contextes, de pratiques addictives et d'interventions interdisciplinaires dans ce champ
- Identifier les différents types de partenariat interinstitutionnel et les réseaux de collaboration dans le champ des addictions (drogue, alcool, jeu...)
- Faire le point sur ses propres représentations et rapports aux produits et à leur utilisation
- Se positionner professionnellement dans les débats et enjeux actuels qui traversent ce champ
- Concevoir un projet d'intervention lié à la prévention ou la réduction de risque, et si possible le mettre en œuvre

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenariats interdisciplinaires avec des organismes publics et privés œuvrant dans ce champ en Suisse romande : professionnels du domaine santé, social, justice, police.

Collaboration avec des réseaux d'intervention médico-psycho-sociaux (drogues illégales, alcool, jeu excessif) et des groupes d'entraide.

Collaboration avec le Groupement Romand d'Études des Addictions.

Collaboration avec les instances cantonales romandes en matière de prévention et d'addictions, et notamment la Direction Générale de la Santé (DGS) du canton de Genève.

Compétences visées selon le référentiel de formation

5. Collaborer entre professionnels et institutions
7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, immersion dans différents lieux, rencontres de professionnel-le-s et exploration interactive de situations.
- En partenariat avec des organismes œuvrant dans ce champ : conception et mise en œuvre par les étudiant-e-s de projets d'intervention concrets en matière de prévention et/ou réduction des risques, comme travail d'approfondissement intégré.
- Constitution de ressources et contribution active à des échanges et réflexion avec les réseaux partenaires.

Modalités d'évaluation

- Présence et implication,
- Immersion et synthèse,
- Travail écrit,
- Travail de groupe : conception, menée exploratoire et présentation publique d'un projet en lien avec des partenaires et acteurs de terrain.

Responsables du module :

Viviane Prats, Denis Huc et Pierre Mancino

Regards croisés sur la Genève interculturelle et internationale Migrations, genre et citoyenneté HETS Genève

Principaux contenus et fil rouge du module

À Genève, le local côtoie l'inter-cantonal et l'international. Cette cohabitation de diversités géographiques, nationales, culturelles, socio-économiques et de genre a des influences sur la citoyenneté. Nous analyserons les mécanismes d'intégration, de discrimination et d'exclusion liées à la migration et au genre, ainsi que leurs influences sur l'accès à la citoyenneté et l'usage des droits politiques. Nous aborderons tout particulièrement la problématique des jeunes migrant-e-s et/ou issu-e-s de la migration. Cette approche permettra aux étudiant-e-s de prendre connaissance des pratiques de sensibilisation à l'exercice des droits politiques et des modalités d'intervention interculturelles, de lutte contre le racisme et le sexisme et sur leurs effets en termes d'intégration. Nous privilégierons les outils de travail social qui facilitent l'*empowerment* et le dialogue interculturel. Le module prévoit une diversité d'approches : anthropologie, sociologie, psychologie sociale, pédagogie antiraciste, voire sciences politiques. L'approche genre sera privilégiée comme outil d'analyse des divers enjeux individuels et collectifs relatifs aux migrations internationales et à l'accès à la citoyenneté. Le module prévoit également la mise sur pied d'une intervention dans la cité, conçue et réalisée par les étudiant-e-s et qui aura recours à la méthode du théâtre de l'opprimé-e. Cette approche de théâtre interactif développée dans les années 60 au Brésil par Augusto Boal permet d'analyser les phénomènes d'oppression, en les vivant de l'intérieur et d'imaginer d'autres solutions afin de les dépasser.

Objectifs poursuivis

- Appréhender la complexité des appartenances et des identités dans le contexte des rapports de pouvoir, de classe, de genre, etc. face à l'interculturel, la discrimination, le racisme et le sexisme.
- Saisir la spécificité des pratiques d'intervention interculturelle et de sensibilisation aux droits (politiques et sociaux) dans leurs dimensions individuelle et collective.
- Promouvoir et valoriser toute potentialité individuelle ou collective favorisant la participation sociale et l'*empowerment* des personnes ou des minorités.
- Contribuer au dialogue entre minorités et majorités.
- Se situer par rapport aux trajectoires de migrant-e-s en tant que migrant-e ou non-migrant-e et repérer les réponses institutionnelles existantes.
- Mener un projet et mettre en œuvre une intervention de sensibilisation (théâtre de l'opprimé-e) auprès d'un public-cible déterminé en lien avec les questions de citoyenneté et de migration. Évaluer et valoriser l'expérience.
- Exercer la négociation tant avec les partenaires extérieurs à l'école qu'au sein du groupe classe.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats varient à chaque édition d'OASIS.

- Réseau local de compétences de la HETS : InterMigRa
- Réseau romand de recherche : centre d'études de la diversité et de la citoyenneté (CEDIC)
- Partenaires institutionnels: Maisons de quartiers, cycles, éventuellement collectivités locales
- Partenaires associatifs : Maisons de quartier, Associations

Compétences visées selon le référentiel de formation

Les compétences principales

3. Prendre en compte les différents déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
9. Évaluer et orienter l'action
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Les compétences secondaires

- 3.4 S'organiser, anticiper, mener de front plusieurs activités.
- 8.1 Repérer et valoriser les potentialités individuelles ou collectives mobilisables dans la situation afin de promouvoir l'autonomie, le développement de la sphère associative, les conduites citoyennes et la participation sociale.
- 9.4 Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'expression diversifiés.
- 10.1 Pouvoir produire, transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation pédagogique.

Modalités pédagogiques

Notre approche met en lien apprentissages cognitifs, rapport personnel à l'objet et compétences d'action. Le programme prévoit une alternance entre apports théoriques, mises en situation, analyses de situation, exercices interactifs, rencontres avec partenaires de terrain et élaboration personnelle (journal de l'apprenant·e). Nous mettons l'accent sur le dialogue et la rencontre aussi bien à l'intérieur du groupe d'étudiant·e·s qu'entre les étudiant·e·s et la cité ainsi qu'avec des organismes partenaires. La présence est obligatoire à l'ensemble des activités du module.

Modalités d'évaluation

Le module proposé est composé de 4 enseignements qui recouvrent:

un enseignement théorique sur les relations intergroupes et les mécanismes identitaires (axe 1); un enseignement théorique en lien avec la question de l'accès et l'usage des droits (notamment des droits politiques), les causes des discriminations liées aux migrations, au genre à la citoyenneté et l'intervention interculturelle d'autre part (axe 2); un enseignement sur le projet en lien avec la réalisation d'une intervention dans la cité (axe 3); un enseignement sur un outil de médiation, le théâtre forum, en lien avec l'intervention dans la cité (axe 4). Ils font tous l'objet d'une évaluation qui permet l'attribution des 15 crédits ECTS au terme du module.

1. Les enseignements théoriques (axes 1 et 2) sont évalués à partir d'un travail écrit, individuel, d'une teneur de 5 à 8 pages, soit entre 15'000 et 21'000 caractères (espaces compris). Dans ce travail, il s'agit de présenter, d'analyser une situation professionnelle et d'envisager des pistes d'action à partir de celle-ci.
2. La mise en œuvre du projet (axe 3) fait l'objet d'un travail en groupe (les groupes correspondent aux équipes formées pour le théâtre). Chaque groupe doit argumenter son choix, planifier son projet en regard de l'intervention dans la cité et définir des indicateurs objectifs permettant d'évaluer les résultats de l'action. Une valorisation de chaque projet est incluse dans ce processus.
3. L'évaluation de l'outil de médiation (axe 4) porte sur l'implication des étudiant·e·s, et les lectures demandées par les responsables de ce module. L'implication comprend la présence physique et active, l'écoute tant des consignes que des apports des autres étudiant·e·s, la capacité à amener du matériel pour la démarche (situations d'oppressions vécues comme acteur ou témoin) et l'adaptation nécessaire pour entrer dans une démarche nouvelle et faire des liens entre cette méthode et son vécu professionnel et personnel. Une fiche d'observation individuelle permet aux intervenant·e·s de vérifier l'implication de chacun.

Responsable(s) du module

Marie Anderfuhren et Alejandro Mackinnon.

Analyse de l'activité - L'intelligence pratique dans le travail social HETS Genève

Principaux contenus et fil rouge du module

Ce module est centré sur l'activité de travail des professionnel-le-s du social. Dans l'analyse de l'activité, on distingue l'activité prescrite (par des règles et des cahiers des charges, des codes déontologiques ainsi que des modèles d'intervention) et l'activité réalisée, telle qu'elle s'effectue "vraiment" en situation. En précisant ce qui est censé être poursuivi comme objectifs, on constate que le prescrit ne donne pas (ou très peu) accès à ce qui est véritablement mis en œuvre par les professionnel-le-s. L'objectif de ce module est ainsi de découvrir comment les professionnel-le-s se débrouillent avec cet écart, comment ils-elles l'investissent et ce qu'ils-elles en disent. Le travail est alors approché comme une énigme : qu'est-ce qui est mobilisé dans le travail par les professionnel-le-s ? On découvrira ainsi de quoi est fait le travail dans sa complexité et sa créativité : au-delà des injonctions du cahier des charges se déploie une intelligence au travail, au travers des initiatives et des ruses du-de la professionnel-le. De plus, l'activité est régulée collectivement. Il va également s'agir de comprendre en quoi consiste ce « travailler ensemble » que l'on appelle la coopération.

Le regard proposé par l'analyse de l'activité privilégie donc la compréhension de l'activité des professionnel-le-s avant tout et ne se concentre pas directement sur les problématiques des usagères et des usagers. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à observer à plusieurs reprises les professionnel-le-s en train de travailler sur leur terrain. Il s'agira également de faire participer les professionnel-le-s en les invitant à réfléchir à leur travail. La vidéo sera l'outil privilégié pour ces observations. Néanmoins nous précisons qu'aucun pré-requis en vidéo n'est nécessaire pour suivre ce module.

Un important travail de collaboration entre étudiant-e-s est attendu, notamment pour les observations et les travaux à effectuer. Ces apprentissages seront soutenus par une modalité pédagogique mixte, associant cours en plénière, ateliers et moments sur les terrains. Sur ce dernier point, l'obligation d'adaptation aux horaires et aux disponibilités des terrains professionnels exigent souvent des étudiant-e-s une certaine souplesse horaire. Nous précisons que nous prenons en compte ce paramètre dans l'aménagement des cours, en garantissant une compensation pour les heures investies.

Fil rouge : l'intelligence pratique qui se mobilise dans l'activité réelle, soit ce qui est réellement mobilisé dans la singularité des situations de travail, aussi bien individuellement que collectivement. Cette intelligence située est rendue accessible et étudiée au travers d'une démarche basée sur une méthodologie particulière et en collaboration serrée avec les terrains professionnels, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

- Le travail et la mobilisation des compétences professionnelles dans le champ du travail social (soit le travail social dans ses gestes de métier, sous l'angle du déploiement de l'intelligence pratique dans les situations de travail)
- Les modifications structurelles et de gouvernance dans le secteur du travail social et les effets sur l'activité et les travailleuses et travailleurs, sous l'angle de la coopération dans le travail
- La santé au travail
- L'identité de métier

Objectifs poursuivis

- Apprendre à regarder et penser l'activité de travail de manière située et à saisir ce qui se joue pour le sujet investi dans son activité de travail, à l'aide des apports théoriques et des outils méthodologiques privilégiés dans l'analyse de l'activité.
- Mener une démarche d'analyse d'activité en accompagnant un-e professionnel-le du social dans un processus d'analyse de son activité de travail, au travers du recueil et de l'analyse de données.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

- Étude de micro-situations professionnelles dans des pratiques diversifiées du travail social (par exemple : éducation en foyer, maison de quartier, appartements médico-sociaux, accueil handicap, espace de vie infantile, service social) et en collaboration serrée avec les professionnel-le-s, par l'intermédiaire d'un travail de co-analyse sur des séquences filmées de travail.
- Journée de réflexion collective avec les terrains professionnels au terme du module.
- Partenariat avec le réseau local de compétences *Analyse de l'activité* de la HETS Genève.

Compétences visées selon le référentiel de formation

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre
9. Évaluer et réorienter l'action (9.1 ; 9.3. ; 9.4).
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux (10.1).
11. Participer à une démarche de recherche

Modalités pédagogiques

- Mener en duo avec un-e autre étudiant-e une démarche d'analyse d'activité auprès d'un-e professionnel-le sur un terrain du social. Cette démarche fait l'objet d'un accompagnement individualisé, notamment au travers d'ateliers ou de rencontres en individuel.
- Autres modalités, selon les activités menées au fil du module : apports théoriques et méthodologiques en plénière, séminaire de lectures et exercices pratiques.
- Travail de groupe avec l'organisation, la réalisation et l'animation d'une journée de travail à la HETS avec les professionnel-le-s partenaires du module.

Modalités d'évaluation

Une première partie sous forme d'évaluation formative : rendre compte du processus de réflexion sous-jacent à la démarche d'analyse de l'activité, par l'intermédiaire de plusieurs textes courts à rendre individuellement ou en duo au fil des séances.

Un travail final en duo comprenant une analyse fine de l'activité du-de la professionnel-le accompagné-e dans la démarche.

Responsable(s) du module

Sylvie Mezzena

La citoyenneté agressée : La place des jeunes dans la ville HETS Genève

Principaux contenus et fil rouge du module

La question qui sous-tend notre OASIS pourrait être définie comme la remontée de la *précarité sociale*. Cette notion de précarité est comprise comme un déficit d'intégration, une position instable de l'individu, sur l'axe des comportements sociaux (repli, incivilités, violences) sur l'axe de l'insertion sociale (dissociation des réseaux de proximité, avènement d'une société d'individus, affaiblissement des réseaux de protection rapprochée) et sur l'axe d'insertion professionnelle (affaiblissement de la stabilité du salariat, accroissement de la compétitivité et de la demande de qualification, déstabilisation des moins qualifiés etc.).

Nous retiendrons de cette transformation de la question sociale, les effets qu'elle produit au niveau local: sur la jeunesse au sens large, et particulièrement sur les jeunes les moins qualifiés, sur les relations sociales entre différentes catégories de la population et sur l'action des travailleuses et des travailleurs sociaux. Nous examinerons également les réponses institutionnelles mises en place ou projetées, par les pouvoirs publics et la société civile.

Dans ce module, ces questions sont abordées très concrètement par le biais d'une recherche de terrain "grandeur nature" dans l'espace local, plus précisément dans des quartiers et communes de la région genevoise.

NB : D'une année à l'autre et en fonction des terrains retenus, un accent pourra être mis plutôt sur la question de la jeunesse ou plutôt sur la question des relations sociales au sein du quartier.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Le champ d'intervention principalement retenu est le champ de l'intervention collective (TSHM, animateurs et animatrices, centres sociaux de quartier) qui met en avant que l'espace local est l'espace dans lequel se cristallisent concrètement les grandes transformations sociales, parfois très déterminantes, et, à la fois, l'espace à partir duquel peut se produire un changement social.

L'étude approfondie de cet espace local par le biais d'un entraînement concret au travail de terrain des étudiant·e·s (immersion et observation participante et dans un quartier, repérages des questions problématiques et des partenaires, découverte des dispositifs institutionnels), nous permet d'aborder les problématiques suivantes :

- Rupture de formation et difficultés d'intégration de la jeunesse
- Incivilités et proximité avec une "culture de la rue", stigmatisation de la jeunesse
- Nature des sentiments d'insécurité et dérive sécuritaire
- Relations entre les différents habitants d'un espace donné
- Transformations socio-démographiques des quartiers suburbains
- Recomposition de nouvelles solidarités et initiatives d'acteurs locaux

Objectifs poursuivis

- Approfondissement théorique et méthodologique des (*conférences- films de fiction ou documentaires - lecture d'ouvrages et d'articles*)
 - Questions sociales qui occupent notre Oasis
 - Méthodes liées à l'intervention collective
 - Dispositifs du travail social de proximité et politiques publiques en la matière
- Entraînement concret au travail de terrain dans le champ de l'intervention collective
 - Transposition et utilisation intensive des méthodes de recherche (approche ethnographique), nécessaires aux travailleuses et travailleurs sociaux dans la 1re phase de l'intervention (identifier les questions sociales problématiques au plan local.)
 - Traitement des données recueillies, travail de conceptualisation et de restitution à divers publics (actrices et acteurs locaux, TS, grand public) des résultats.
- Entraînement concret au travail en équipe
 - Au sein d'un petit groupe d'enquête en lien avec les travailleuses et travailleurs sociaux locaux
 - Au sein du groupe OASIS
- Entraînement à l'utilisation d'outils de médiation
 - Photo, croquis, site WEB, montages sonores.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

- Dispositif TSHM et animateurs Maisons de quartier et des lieux d'accueil libre
- Assistantes et assistants sociaux avec mandat communautaire et conseillères et conseillers sociaux des CO
- Responsables politiques et responsables des services sociaux municipaux
- Responsables associatifs

Compétences visées selon le référentiel de formation

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différent-e-s actrices et acteurs sociaux
11. Participer à une démarche de recherche

Modalités pédagogiques

- Travail autonome en petites équipes accompagnées d'un-e enseignant-e référent-e
- Conférences ex cathedra
- Mise en valeur de la production collective et de la coopération entre les équipes
- Une certaine souplesse des étudiant-e-s est attendue concernant certains horaires de travail et certains déplacements sur le terrain

Modalités d'évaluation

L'évaluation des étudiant-e-s dans le cadre de cette démarche est effectuée sur la base d'un rapport d'enquête constitué collectivement et individuellement au fil du module.

Responsable(s) du module

Monica Battaglini, Laurent Wicht

Sens et enjeu d'un projet intergénérationnel dans la cité : Nouvelles perspectives pour le travail social ? HETS Genève

Principaux contenus et fil rouge du module

Ces cinquante dernières années ont vu un allongement considérable de la durée de vie des personnes. Il n'y a aujourd'hui pas moins de quatre, voire cinq générations qui cohabitent dans un même espace, un même immeuble, un même quartier. C'est sur ce vivre ensemble que va porter l'interrogation dans ce module.

Les relations intergénérationnelles touchent toutes les étapes de la vie: de l'enfance à la vieillesse, et traversent tous les domaines de notre vie: quotidien, culturel, politique, professionnel, etc. Les médias dépeignent souvent des relations conflictuelles entre les générations. Pourtant, différentes recherches et actions intergénérationnelles montrent que la solidarité générationnelle perdure. Dès lors, de quelle manière les professionnel-le-s de l'action sociale s'impliquent et agissent-ils pour promouvoir l'échange intergénérationnel et favoriser un vivre ensemble ? Nous tenterons de répondre à ce questionnement par une approche théorique d'abord, méthodologique et empirique ensuite où les étudiant-e-s prendront tour à tour un rôle de concepteurs, de conceptrices et de médiateurs, de médiatrices entre les différent-e-s actrices et acteurs sur le terrain pour aboutir à une intervention concrète dans la cité.

Dans cette perspective, l'Oasis intergénérationnel invite les étudiant-e-s à explorer, au sein d'un groupe qui forme une équipe projet, les différentes dimensions intergénérationnelles et son impact au sein d'un quartier. À partir des observations faites dans l'espace quartier ainsi que des données récoltées au cours d'entretiens avec des partenaires sociaux locaux, les étudiant-e-s sont amené-e-s à identifier les problématiques intergénérationnelles existantes. Sur la base de ce diagnostic, ils vont élaborer, construire, réaliser avec ces divers partenaires un projet d'action intergénérationnel et le porter à la connaissance des divers publics.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Problématiques sociales : Cohabitation de différentes générations dans un même espace social donné.

Champs d'intervention professionnelle : quartier ou commune

Contextes d'action : Exploration d'un quartier et de son réseau socio-sanitaire afin d'identifier les problématiques intergénérationnelles existantes. Puis, réalisation d'une action intergénérationnelle mettant en commun les divers-e-s actrices et acteurs (habitant-e-s, commerçant-e-s, service, etc.) touché-e-s par la question.

Méthode d'enquête, d'intervention ou de communication :

- Méthode d'enquête : immersion dans un quartier – enquête ethnographique visant à identifier les demandes sociales du quartier relatives à la question intergénérationnelle – traitement des données récoltées – émergence d'une problématique sociale.
- Intervention : concevoir, organiser et réaliser un projet d'action dans l'espace quartier avec les actrices et acteurs concerné-e-s.
- Développer des stratégies de communication vers l'extérieur.

Objectifs poursuivis

Objectif 1 : Axe « thématique ». Acquérir des notions théoriques sur l'intergénération. Situer les apports théoriques, les enjeux du travail social et de la thématique intergénérationnelle en relation avec les terrains professionnels et les actrices et acteurs d'un quartier.

Objectif 2 : Axe « promotion et administration de projet ». Expérimenter la construction de projets, l'utilisation de la méthodologie de projet et d'autres outils d'approche et d'intervention.

Objectif 3 : Axe « intervention dans la cité ». Développer des capacités à réaliser une action dans l'espace social d'un quartier.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les partenariats de terrain envisagés sont : les institutions sociales et médico-sociales d'un quartier, des partenaires publics et privés.

Les réseaux de recherche concernés sont : RECCS – Réseau local de compétences « En Vie ».

Compétences visées selon le référentiel de formation

Compétence dominante

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte

Compétences secondaires

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre

8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes tant à l'intention des usagers qu'aux milieux professionnels, sociaux, politiques et économiques

Modalités pédagogiques

Le programme prévoit en alternance des apports théoriques, des exercices interactifs, des rencontres et collaborations avec des partenaires institutionnels, des citoyen·ne·s âgé·e·s et jeunes dans un but de création de projets d'action et de communication de ces réalisations à un large public. Il s'agira plus précisément: d'expérimenter les outils méthodologiques (enquête terrain – projet d'action...) et de développer des stratégies de communication par le développement d'outils de communication (média, journée-événement, rapport écrit...).

Modalités d'évaluation

Fiche de lecture (travail en duo).

Dossier retraçant les différentes étapes de l'action (travail de groupe).

Regard critique professionnel et personnel dans une posture réflexive (travail individuel).

Responsable(s) du module

Ulrike Armbruster Elatifi, Sabine Voélin, Danièle Warynski

Prévention et information sociale : Le Quart Monde en question ? HETS Genève

Principaux contenus et fil rouge du module

À l'instar de la santé, le travail social développe des interventions de prévention des risques de désaffiliation sociale sur trois niveaux : la prévention **primaire** visant à sensibiliser la population en général à un problème social donné ; la prévention **secondaire** qui vise une population particulière encourageant plus que d'autres un risque donné ; la prévention **tertiaire** qui cherche à éviter une rechute ou un ancrage d'un individu dans un problème social précis. Cet OASIS propose aux étudiant-e-s de travailler sur **la prévention primaire et/ou secondaire** en développant des actions de prévention et d'information sociale à destination d'un large public ou d'un public cible.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

"La misère n'est pas fatale, elle est l'œuvre des hommes, seuls les hommes peuvent la détruire"
(Joseph Wresinski).

Cette année, nous nous intéresserons **aux personnes vivant dans le Quart Monde**. Fin des années 1950, dans une période de reconstruction des désastres de la 2e guerre mondiale, en France, un collectif de personnes et de familles en situation d'extrême pauvreté, emmené par le père Joseph Wresinski, revendique la reconnaissance et le respect en tant que citoyen-ne à part entière, ceci malgré leurs conditions de vie indignes dans des bidonvilles, dont celui de Noisy-le-Grand. En 1957, l'Association Aide à Toute Détresse Quart Monde (ATD Quart Monde) voit le jour. Le but de cette association : éradiquer la pauvreté et faire appel à la mobilisation de chacun pour transformer les mentalités et poser des actions concrètes, solidaires et durables. Les besoins des familles indigentes n'étant pas cantonnées aux frontières françaises, ATD Quart Monde a pris une ampleur internationale. Et malheureusement, malgré les Trente Glorieuses et de développement des assurances sociales, la précarité et la pauvreté n'ont pas été éradiquées et de nos jours, ATD Quart Monde, renommée, « Agir Tous pour la Dignité », ainsi que d'autres ONG, comme Caritas, Emmaüs, continuent leurs actions en faveur des plus démunis. Cependant, en Suisse, et à Genève en particulier, force est de constater que dans les discours des politiques et des dirigeant-e-s d'entreprise ou institutionnels, la question du « Quart Monde », ne semble plus se poser ! En individualisant les prises en charge, notamment, par le biais de l'aide sociale, la pauvreté et la précarité n'apparaissent pas comme des problèmes collectifs touchant les classes populaires. Qu'en est-il vraiment ? N'y a-t-il plus de pauvreté et de précarité liées à un ou plusieurs types de populations ? Nous proposons aux étudiant-e-s de traiter ces questions en allant, notamment, à la rencontre des associations luttant contre l'exclusion sociale, ainsi qu'à la rencontre des familles et des militant-e-s qui s'investissent pour faire reconnaître la dignité et la citoyenneté de tous, quel que soient les revenus de chacun-e, aussi faibles soient-ils.

Objectifs poursuivis

1. Appréhender et analyser la thématique, évaluer les processus d'intégration ou de désaffiliation s'y rattachant pour les populations disposant de faibles revenus financiers ou de faibles compétences sociales et culturelles.

2. Comprendre et questionner les politiques publiques cantonales et fédérales à destination des personnes et des familles à faibles revenus, notamment la mise en œuvre des lois par les institutions mandatées, ceci en portant un regard attentif aux interventions prévues pour permettre aux populations fragiles financièrement d'avoir une place à part entière dans notre société.
3. Proposer des alternatives à ces politiques, notamment en se référant au concept « d'empowerment ». Il s'agit en effet de faire reconnaître les personnes à faibles revenus comme des citoyens à part entière disposant de compétences multiples, notamment dans les champs économiques, de la culture et du social.
4. Savoir défendre ces alternatives par des productions écrites, par l'échange avec d'autres acteurs réfléchissant à la même problématique, et par la mise en œuvre d'actions de communications préventives.
5. Transmettre de l'information à un large public ou à un public cible.
6. Développer un esprit critique qui respecte la déontologie professionnelle du travail social.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

1. ATD Quart Monde Genève, l'Association des familles du quart Monde de l'Ouest Lausannois, l'association de la Biennale des arts contemporains aux Libellules (BAL)
2. Les chercheur·e·s du réseau local « politique publique, politique sociale » de la Hets.
3. Des Services cantonaux et communaux, comme, par exemple, les Unités d'actions communautaires de la Ville de Genève (UAC), l'UMUS (Unité mobile d'urgence sociale) et des institutions para publiques ou subventionnées, comme la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASE), le Centre social protestant (CSP), Caritas, etc.
4. Les syndicats patronaux et salariés

Compétences visées selon le référentiel de formation

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.
- 10.1 Transmettre, vulgariser et mettre en valeur des informations sociales à l'aide de différents outils de communication et de médiation.
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.
- 10.3 Intervenir dans l'espace public et au niveau des décideurs politiques à propos de toute situation sociale nécessitant un changement.

Modalités pédagogiques

Cours et conférences, ateliers, interviews, lectures, etc. en fonction des étapes suivantes :

1. **Problématisation** : les étudiant·e·s suivront des enseignements et des conférences relatifs à la thématique retenue, ainsi que des enseignements sur les médias parallèlement à l'étape 2.
2. **Documentation et Interviews** : en sous-groupes, les étudiant·e·s se documenteront sur la problématique et intervieweront des partenaires sociaux (politiques, institutions, entreprises marchandes ou durables, associations, familles,) concernés par cette dernière.
3. **Production de supports de communication** (choix des étudiant·e·s parmi 3 ateliers)
4. **Organisation et animation d'une action publique d'information et de prévention** : les étudiant·e·s organiseront une ou des action(s) d'information sociale à laquelle ils prendront une part active.

Modalités d'évaluation

- Participation active à tout le processus prévu par le module OASIS.
- Réalisation des tâches inhérentes au projet de communication.
- Travail écrit individuel sur la problématique et le processus d'apprentissage de l'étudiant·e.

Responsable(s) du module

Nicole Lavanchy

Violences dans le champ social : Outils de prévention, d'intervention et de gestion HEF-TS - Fribourg

Principaux contenus et fil rouge du module

Les aspects violents du travail social

Comprendre l'émergence de la violence, ses dynamiques, ses facteurs de risque, les conséquences possibles tant au niveau individuel et institutionnel. Se familiariser avec les logiques, les modèles d'intervention, intégrer diverses attitudes et outils de base pour y faire face.

Moi victime, moi agresseur

Comprendre sa propre violence et exercer des outils de gestion de la violence. À partir de situations concrètes (professionnelles et personnelles), les participant-e-s prendront le temps d'explorer leurs mécanismes de la violence et leurs conséquences diverses dans la dynamique de la relation. Les participant-e-s s'interrogeront sur le fait d'accueillir les angoisses de l'autre si eux-mêmes sont en position instable.

Les aspects légaux et juridiques associés aux situations de violence

Prendre connaissance de la LAVI et de ses applications, au travers d'apports théoriques et d'analyse de situations concrètes.

Questionner ses représentations de la violence à la lumière d'apports statistiques et juridiques.

Maltraitance et abus sexuels sur les enfants et les adolescent-e-s : des maux et des remèdes

Repérer les signes qui permettent de dépister la maltraitance et les contextes dans lesquels elle survient. S'approprier des moyens pour aider l'enfant à passer du silence à la parole. Questionner la position de l'intervenant-e professionnel-l-e face à ces situations : explorer les résonances et ressentis de l'intervenant-e, déterminer les moyens d'établir un réseau professionnel collaborant pour protéger l'enfant.

Violences conjugales et familiales

Dépister (nécessités et dangers) la violence conjugale.

Comprendre la dynamique de la violence conjugale. Découvrir le travail auprès des victimes et des auteurs de violence. Se sensibiliser aux différents types de violences (complémentaire, symétrique). Appréhender l'impact et le travail auprès des enfants témoins et/ou victimes de violence. Découvrir les cadres, procédures d'intervention et dispositifs de prise en charge.

Suicide et intervention de crise

Comprendre ce que signifie « délimitation du suicide et des comportements suicidaires ». Identifier et se familiariser avec l'intervention de crise auprès de personnes suicidaires et la *postvention* (dispositifs et mesures d'accompagnement après une tentative ou un suicide avéré).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Dans leurs pratiques professionnelles, les intervenant-e-s sont aujourd'hui confrontés-e-s à diverses situations de violence, que ce soit en tant que témoin, victime, ou auteur. Que cette violence apparaisse au sein du couple, qu'elle touche les enfants, ou qu'il s'agisse d'abus, de maltraitements. Ces situations peuvent être gérées grâce à des compétences particulières. Dans le cadre de l'offre OASIS, la HEF-TS propose aux étudiant-e-s en travail social un module d'approfondissement permettant de développer ces compétences.

Objectifs poursuivis

Les objectifs sont multiples. Il s'agit tout d'abord de permettre aux participant-e-s de parler et d'entendre parler du phénomène de violence. Cela leur permet de mettre à jour leurs propres résonances liées à la violence. Ils et elles peuvent prendre conscience des émotions en jeu, lorsque des situations de violence sont vécues dans leurs contextes professionnels. Ce module leur permettra d'aborder plusieurs formes de violence auxquelles ils/elles pourront être confronté-e-s : violences au sein du couple, violence familiale, abus, maltraitance, conduites *autodommageables*, tentatives de suicide, suicides. Il leur donnera aussi des outils d'analyse et de gestion face à ces formes de violence. Étant donné la forte implication personnelle des travailleuses et des travailleurs sociaux dans l'intervention en cas de violence, les premières sessions de ce module inciteront les étudiant-e-s à réfléchir à leur propre rapport à la violence, avant de découvrir les sessions dites thématiques (violences conjugales et familiales, maltraitance et abus sexuels, suicide et intervention en cas de crise).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les actrices et acteurs du terrain sont invité-e-s comme intervenant-e-s auprès des étudiant-e-s du module. Ils et elles animent ainsi certaines sessions du module en fonction de leur expérience et de leur expertise précise dans le domaine de la violence. Des chercheur-e-s sont aussi invité-e-s à intervenir et à présenter l'état actuel des données dans leur domaine.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- 2.4. Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent
- 4.3. Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes
- 5.6. Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, analyses de situations, exercices pratiques, jeux de rôles et échanges en commun d'expériences

Modalités d'évaluation

- **Évaluation intermédiaire** : obligatoire, écrite, individuelle. À rendre au mois de novembre, selon l'échéancier distribué en début de module. Les notes attribuées à cette évaluation ne seront prises en considération que si elles permettent aux étudiant-e-s de bénéficier d'un report de points positifs à l'examen final.
- **Examen final oral** : en duo, sur la base d'une situation reçue la veille de l'examen par intranet.

Responsables du module

Cécile Crevoisier, Fernand Veuthey, Christophe Flühmann

Handicap Approches et pratiques actuelles, émergentes et novatrices HEF-TS - Fribourg

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module aborde les thèmes suivants :

- Les représentations et pratiques sociales liées au phénomène du handicap et aux principales déficiences ;
- Les conceptions actuelles et émergentes de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- Les modèles d'acteurs et les types d'organisation en faveur des personnes en situation de handicap ;
- Les fondements de l'action et la construction des pratiques et réponses professionnelles ;

Certains thèmes seront optionnels, ce qui permettra aux étudiant·e·s de construire ce module en fonction de leurs acquis antérieurs, de leurs besoins de formation et de leurs centres d'intérêt.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Les étudiant·e·s suivant ce module auront des connaissances préalables sur :

- Les principaux syndromes entraînant des retards de développement,
- Les principes généraux de la Loi sur l'Assurance Invalidité,
- Les systèmes actuels de classification du handicap (CIF, PPH),
- Les définitions actuelles du retard mental (synonyme : déficience - incapacité intellectuelle).

Les approfondissements visés concernent des thématiques transversales et des thématiques spécifiques.

Les **thématiques transversales** sont l'étude du contexte historique, politique et social du champ du handicap, les questions centrées sur la vie des personnes rencontrant des situations de handicap (vieillesse, troubles du comportement, insertion socio-professionnelle, santé physique, autodétermination, sexualité et affectivité, vie culturelle et artistique) et leur accompagnement (aides techniques, partenariat, qualité de vie).

Les **thématiques spécifiques** approfondissent les aspects organisationnels, les fondements de l'action et la construction des pratiques en les articulant avec des déficiences spécifiques (autisme et troubles envahissants du développement, polyhandicap, etc.)

Objectifs poursuivis

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Connaître les principales notions théoriques relatives aux concepts de handicap et d'incapacité ;
- Connaître un ensemble de pratiques et de méthodes socio-éducatives actuelles et émergentes relatives aux différents types d'incapacités ;
- Découvrir des méthodes socio-éducatives ou d'accompagnement utilisées dans des établissements ou des services spécialisés ;

- Se familiariser avec le réseau institutionnel et de services spécialisés dans le domaine du handicap en Suisse romande ;
- Se positionner par rapport aux problématiques sensibles relevant de la situation de handicap.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Le module est construit sur l'articulation entre les apports conceptuels et la découverte de modèles de pratiques, sous forme d'enseignement et de visites d'institutions ou services actifs dans le champ du handicap. Les acteurs et actrices du terrain seront impliqué·e·s dans le processus d'articulation entre les apports conceptuels et les pratiques et accompagneront les étudiant·e·s dans cette démarche.

Les apports conceptuels et les modèles de pratiques présentés seront basés sur des recherches récentes menées dans le champ du handicap au niveau local, national et international, certains intervenant·e·s du module étant impliqué·e·s dans ces recherches.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- 1.2. Repérer et expliciter les représentations, les processus, les actions et stratégies des acteurs concernés en vue de mettre en évidence les ressources et contraintes individuelles, institutionnelles, collectives.
- 4.2. Développer un sens critique en vue de proposer des innovations dans l'action sociale et de réexaminer ses pratiques.
- 5.1. Repérer et valoriser les potentialités individuelles ou collectives mobilisables dans la situation afin de promouvoir l'autonomie, le développement de la sphère associative, les conduites citoyennes et la participation sociale.
- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.

Modalités pédagogiques

Cours en plénum, exercices d'application, rencontre avec des intervenant·e·s concerné·e·s par le handicap, rencontre de professionnel·le·s, visites d'institutions ou services.

Modalités d'évaluation

La certification du module sera basée sur l'évaluation de deux travaux :

- un travail de groupe portant sur l'articulation entre les visites d'institutions et les thématiques du module;
- un travail individuel écrit portant sur l'articulation entre les différentes thématiques du module.

Responsables du module

Cudré-Mauroux Annick et Piérart Geneviève

Action humanitaire et Travail social Aide, coopération et développement, les divers espaces humanitaires HEF-TS - Fribourg

Principaux contenus et fil rouge du module

Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel·le·s versus volontaires ; travailleuses et travailleurs « de l'ombre » versus actrices et acteurs « sous les feux de la rampe » ; engagement idéologique versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence, suivi individualisé versus approche globale. Ces deux modes de travail et d'intervention partagent toutefois dans bien des cas un certain nombre de valeurs communes telles que l'engagement en faveur d'un monde plus juste et plus humain, des actions en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'épanouissement, l'insertion et la prévention des injustices et inégalités, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc.

Au XXI^e siècle, de nouvelles formes de néo-philanthropie et d'organisations humanitaires indépendantes des pouvoirs politiques étatiques et économiques apparaissent. Elles interrogent le travail social et les travailleuses et travailleurs sociaux, dans leurs pratiques et leurs orientations fondamentales. Il est fréquent aussi que des travailleuses et travailleurs sociaux, avant voire au cours de leur formation professionnelle, s'engagent dans des actions de coopération pour le développement. Et puis, des « chantiers de solidarité » sont fréquemment mis en œuvre par des institutions et organisations du secteur travail social.

La formation proposée aura donc pour intentions d'une part, de confronter et analyser les différences et les points communs de l'action humanitaire et du travail social. D'autre part, elle cherchera à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer dans les interventions et actions en faveur des personnes et des groupes, tout en interrogeant leurs méthodologies et cadres éthiques en perpétuelle évolution.

Le fil rouge sera donné par une attention accordée à la démarche de projet (exigences méthodologiques, techniques, financières, éthiques, légales, communicationnelles, etc.).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :

- Le développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions, liens avec le travail social, enjeux et défis actuels et à venir) ;
- Les différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.) ;
- Les politiques et législations en matière d'action humanitaire et de coopération au développement (sur les plans national, européen et international, etc.) ;
- Les approches et modèles opératoires en action humanitaire ;
- Action humanitaire et recherches de financement (origines des ressources, etc.) ;
- Action humanitaire et établissement de réseaux d'entraide ;
- Les nécessaires dispositifs et stratégies de communication ;
- Les chantiers de solidarité – action humanitaire et travail social.

Objectifs poursuivis

Ce module a pour intentions de permettre aux étudiant·e·s de/d'...

- Acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions inter- et pluridisciplinaires spécifiques à ce domaine ;
- Discerner la spécificité des pratiques d'action humanitaire dans leurs dimensions individuelles, collectives et communautaires ;
- Découvrir différents types de partenariat inter et les réseaux d'entraide dans le champ de l'action humanitaire ;
- Se familiariser avec le réseau des institutions, associations et organisations spécialisées dans le domaine de l'action humanitaire ayant leur siège en Suisse ;
- Se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels de ce domaine d'action.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Ce module est conçu et se déroulera en partenariat avec des organisations et organismes privés et parapublics œuvrant dans le champ de l'action humanitaire et du développement.

Une collaboration est établie plus particulièrement avec les organisations et organismes suivant (*liste indicative*) : DDC ; E-CHANGER; Nouvelle planète, Comité International de la Croix Rouge, Croix-Rouge service de recherche; MSF ; CERAH; Terre des Hommes, Handicap International, etc. Différent·e·s spécialistes, volontaires, professionnel·le·s et Coopér·actrices/acteurs actuel·le·s de ce champ interviendront dans le module.

Compétences visées selon le référentiel de formation

- 2.3 Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
- 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 9.3 Prospector, s'informer, se documenter sur les pratiques et expériences auxquelles l'action peut se référer.
- 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux.

Modalités pédagogiques

Cours en plénum avec des spécialistes des thématiques abordées, rencontres et échanges avec des expert·e·s de terrain, des professionnel·le·s et intervenant·e·s en action humanitaire.

En partenariat avec des organisations humanitaires : conception et élaboration de projets en matière d'action humanitaire comme travaux d'approfondissement et d'appropriation.

Modalités d'évaluation

- Présence et participation actives à l'ensemble des journées de formation ;
- Travail de groupe : 1) Rédaction d'un travail de réflexion sur l'articulation entre l'action humanitaire et le travail social (*analyse critique d'une situation et d'un contexte puis projet/proposition d'intervention argumenté dans le domaine du travail social*) 2) Présentation orale du travail rédigé devant un jury.

Responsables du module

Jecker-Parvex Maurice et Marc Widmer

Action culturelle et développement de projets HETS&Sa-EESP - Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

« Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (Définition de la culture élaborée en 1982 par l'UNESCO).

La citation ci-dessus propose une définition large et ouverte de la culture englobant des champs multiples. C'est l'intersection avec le champ social qui nous intéresse plus particulièrement. Aujourd'hui, nous observons des collaborations naissantes entre ces deux champs et la question se pose alors, quelle place une travailleuse sociale ou un travailleur social (AS, ASC, ES) peut occuper dans cet espace. Une action commune permet aux différent-e-s actrices et acteurs de mieux connaître l'autre, de s'enrichir mutuellement en collaborant, de se redéfinir et de se compléter. Dans le respect mutuel des compétences, des rôles et des fonctions de chacun, ce module se situe dans une intersection à définir, cherche à générer des visions et à explorer des solutions inédites.

La collaboration concrète avec 6 à 8 lieux culturels offrira à des groupes de quatre étudiant-e-s la possibilité de mettre en place un projet de A à Z qui constituera le fil rouge du module.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Les enjeux pratiques mènent inévitablement aux problématiques sociales liées à la démocratisation et à l'accès à la culture, à l'impact social d'une action et plus généralement au sens et à la visée d'un projet culturel. Ils offrent en outre la possibilité d'étudier les thématiques de liens sociaux (à l'intérieur d'une structure ainsi qu'avec des partenaires divers), d'intégration et de prévention sous des angles variés.

Les projets élaborés dans le module se basent sur une démarche diagnostique participative et prennent des formes diverses par la suite : ils peuvent par exemple aboutir à une mise en place d'un événement ou d'une manifestation culturelle, d'une enquête qualitative, d'une proposition de projets à mettre en place par l'institution partenaire, de la création d'un réseau spécifique et/ou d'une collaboration liée, etc.

Objectifs poursuivis

"Action culturelle et développement de projets" offre aux étudiant-e-s un espace de réflexion et leur permet de se positionner dans cette intersection entre la culture et le travail social. Chacun-e devra élargir ses connaissances théoriques et pratiques du champ culturel et la gestion d'un projet leur permettra d'approfondir de multiples capacités comme le travail en équipe, la négociation et la collaboration avec divers partenaires, la définition de buts communs, la communication orale et écrite, la planification, l'organisation, l'établissement d'un budget, la promotion, l'animation, l'évaluation et la régulation.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Nous collaborons avec un choix d'institutions culturelles romandes varié (musées, théâtres, salles de concert ...).
Attention : Selon le choix du terrain, cette collaboration peut impliquer des déplacements hors site (+/- 50% du temps) et donc engendrer des coûts de transport supplémentaires. Les étudiant-e-s devront également faire preuve de souplesse quant à l'horaire de travail lié au fonctionnement des lieux culturels (soirées et week-ends possibles).

Compétences visées selon le référentiel de formation

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.
7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre.
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société.
9. Évaluer et réorienter l'action.
- 10.2. Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Modalités pédagogiques

Lectures, cours théoriques, visites des lieux, important travail en petit groupe (3 à 4 pers.), divers travaux écrits, présentations des projets auprès des partenaires culturels et en classe.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du module portera sur la présence au cours et l'implication active des étudiant-e-s lors du projet, sur la portée du projet et sa présentation finale ainsi que sur les travaux écrits demandés (dossier de présentation du projet, rapport d'activité, autoévaluation).

Responsables du module

Saskia Pfléghard et Gertrud Arnold Taha

Animation en institution HETS&Sa-EESP - Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

Le module OASIS - Animation en institution aborde la problématique de l'accompagnement personnes vivant en institution de manière permanente, pour cause de dépendance due à un handicap, une pathologie ou au grand âge, ou, momentanément, en raison d'une décision de justice. L'institution est considérée sous l'aspect d'un lieu de vie.

Les institutions partenaires de ce module se situent dans les champs du handicap mental, des EMS et du milieu carcéral. Elles ont toutes développé une structure d'animation identifiée comme telle dans l'institution.

Le contenu du module s'organise autour des 5 axes suivants :

1. Le concept d'animation relationnelle.
2. Les outils de médiation comme supports aux activités d'animation.
3. Les événements internes marquant la vie de l'institution.
4. Les liens avec la vie extérieure à l'institution.
5. La réalisation d'un projet d'animation en institution, de sa conception à son évaluation.

Le module est divisé en 3 étapes :

1. La 1re étape comprend une partie introductive avec des apports théoriques, des exemples de pratiques d'animation en institution et des temps d'organisation de la 2e étape. Au terme de cette étape, chaque groupe de 3 à 4 étudiant·e·s aura défini et esquissé un projet d'animation qui aura été négocié avec une des institutions partenaires.

2. La 2e étape, d'une durée de 7 semaines, est consacrée à la conception, la réalisation et l'évaluation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Durant cette période, chaque groupe d'étudiant·e·s s'organise de manière autonome. Chaque projet sera accompagné par un·e enseignant·e de l'éesp et un·e répondant·e de l'institution. Un suivi à distance des projets est également prévu via la plateforme e-learning moodle.

3. La 3e étape est la restitution et l'évaluation en classe des différentes expériences en présence de l'ensemble des participant·e·s (étudiant·e·s, enseignant·e·s et partenaires terrain). Une aide à la préparation de cette présentation est prévue dans le programme. L'approche pédagogique, de type socioconstructiviste, favorise l'expérimentation en s'appuyant sur la participation active des étudiant·e·s et leur implication dans les projets.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication.

Les différents apports du module visent le développement de compétences et l'acquisition de connaissances dans le domaine de l'animation en institution. Ces approfondissements se feront au travers d'apports théoriques et méthodologiques (tels que méthodologie de projet, rituels en institution, place des acteurs et incidence des projets d'animation sur le fonctionnement institutionnel, questions éthiques, etc.), de présentations d'expériences d'animation en institution (comme, par exemple, les activités d'animation en milieu carcéral ou dans les EMS) et la réalisation concrète d'un projet d'animation dans une institution partenaire.

Objectifs poursuivis

Prendre connaissance de pratiques existantes et les situer dans leurs contextes institutionnels. Imaginer et expérimenter de nouvelles formes d'animation dans un cadre institutionnel. Être capable de développer des activités de ce type.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Réalisation d'un projet d'animation en collaboration avec une institution partenaire.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Compétence principale :

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre.

Compétences effectives :

- 7.1. S'engager, s'impliquer dans l'action.
- 7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation.
- 7.3. Élaborer des hypothèses d'intervention.
- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter.
- 7.5. Construire et mettre en œuvre un projet d'intervention.
- 7.6. Assurer la conduite et la continuité de l'intervention.
- 7.7. Agir en pratiquant l'évaluation permanente.
- 7.8. Savoir mettre un terme à une action et en rendre compte.

Compétences secondaires :

- 2.3. Évaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs.
- 5.1. Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 9.4. Faire preuve de créativité en imaginant et développant des actions et des modes d'intervention diversifiés.
- 10.2. Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte où elle s'insère.

Modalités pédagogiques

Implication et présence active tout au long du processus. Participation à l'ensemble des activités demandées. Participation à la présentation finale et à l'évaluation des projets.

Modalités d'évaluation

Élaboration et réalisation d'un projet d'animation dans une institution partenaire. Constitution d'un dossier de présentation et d'évaluation du projet. Présentation des projets devant l'ensemble des participant·e·s (présentation orale accompagnée d'un support visuel).

Responsable du module

André Antoniadis

Rapports sociaux de sexe dans le travail social HETS&Sa-EESP - Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

Les relations entre femmes et hommes sont aujourd'hui encore marquées par des inégalités que les politiques publiques visent à contrer par diverses mesures, promues notamment par les Bureaux de l'égalité entre femmes et hommes. Sur le plan de l'action sociale, une politique qui se prive des outils d'analyse des rapports sociaux de sexe se voue à n'apporter que des réponses partielles à des problèmes majeurs (tels celui de la pauvreté des familles en situation monoparentale, constituées en grande majorité de femmes avec enfants à charge, ou de la précarisation de l'emploi), avec pour conséquence, sinon une péjoration des situations, du moins le maintien du statu quo.

Dans la perspective des «rapports sociaux» de sexe, les individus ne sont pas seulement impliqués dans des relations interpersonnelles, mais se situent dans un champ de forces sociales qui leur assigne une place différente selon leur sexe. La prise en compte de cette dimension sociale permet de saisir la complexité des situations individuelles et d'élaborer des stratégies appropriées pour y faire face.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

Différentes thématiques sont abordées – en lien avec la socialisation, le travail rémunéré et non-rémunéré, la sexualité, le sexisme, la prostitution, l'éducation et les politiques sociales – qui sont examinées sous l'angle du genre. Elles font l'objet de traitement théorique et/ou d'atelier de réflexion focalisés sur la pratique du travail social. En outre, le module prévoit un séminaire de lecture et un travail de recherche, qui sont réalisés en groupes d'étudiant-e-s.

Objectifs poursuivis

Dans ce module, il s'agit de déconstruire les stéréotypes de sexe et, au-delà, de percevoir le caractère construit et non pas naturel des catégories du féminin et du masculin, de découvrir que ces constructions expriment des rapports de pouvoir entre les sexes et de mettre au jour les discriminations, parfois «invisibles», qui en découlent.

Plus précisément, le module vise :

L'acquisition des concepts et des théories permettant d'analyser les rapports sociaux de sexe à l'échelle de la société entière aussi bien que dans des situations particulières, professionnelles prioritairement.

Une appréhension adéquate de la complexité des situations sociales (vécues par les travailleurs et travailleuses du social aussi bien que par les usagères et usagers des services sociaux), faisant la part entre leurs dimensions individuelles et collectives.

Une connaissance et une familiarisation avec l'utilisation de la perspective de genre dans le travail social. A cet égard et dans le cadre d'ateliers de travail, des professionnel-le-s viendront présenter les interventions qu'ils et elles mènent dans une perspective de genre.

Le développement des compétences réflexives et analytiques susceptibles, sur la base d'une observation fine des terrains de l'action sociale, de transformer les pratiques professionnelles dans le sens d'une réduction, voire d'une éradication des discriminations de sexe.

La connaissance des principales lois et mesures en faveur de l'égalité entre les sexes et l'acquisition des outils rendant possible leur évaluation critique dans une optique constructive et novatrice.

À terme, les réflexions amorcées dans le cours sont susceptibles d'aboutir à l'élaboration de stratégies visant à contrer les mécanismes de discrimination de genre et d'élaborer des actions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les enseignements sont dispensés par plusieurs spécialistes des domaines concernés : enseignant-e-s et chercheur-e-s inscrit-e-s dans des réseaux spécialisés en Études genre (LIEGE, notamment) ; professionnel-le-s travaillant dans divers terrains (violences, éducation sociale, intervention dans les écoles, etc.) et ayant, dans leur pratique professionnelle, tenu compte de la perspective de genre.

Compétences visées selon le référentiel de formation

2. Identifier et analyser les processus sociaux que l'intervention prend en compte
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
- 7.2. Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation
- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter
9. Évaluer et réorienter l'action
11. Participer à une démarche de recherche

Modalités pédagogiques

Les enseignements se fondent d'une part sur des connaissances disciplinaires (issues de la sociologie, de l'anthropologie, de l'histoire, du droit, de la démographie, de la psychologie, de l'épidémiologie), d'autre part sur l'apport des expériences d'actrices et d'acteurs de terrain engagé-e-s dans des actions de lutte contre les discriminations de sexe.

Le module alterne cours ex-cathedra, débats, atelier théâtral sur les rapports sociaux de sexe, projections de documentaires, visites de terrains et exercice de recherche.

Modalités d'évaluation

Participation à une recherche collective autour de la question de la justification des inégalités entre les sexes. Présentation orale dans le cadre d'un mini-colloque. Examen écrit individuel en fin de module. La présence au cours et une participation active à toutes les séquences du module sont exigées.

Responsable(s) du module

Hélène Martin et Marianne Modak.

Protection de l'enfance et soutien aux familles HETS&Sa-EESP - Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

Les principaux contenus allient théorie et pratique. Ils sont déclinés selon 4 axes thématiques développés transversalement :

- Prévention et participation
- Protection de l'enfance
- Soutien aux familles
- Contrôle et émancipation

À travers l'analyse des contextes, des cadres de travail et des méthodes d'intervention, les contenus visent l'acquisition de compétences et de connaissances opérationnelles au domaine, dans une perspective de transfert de celles-ci à d'autres champs du Travail social.

Approfondissements visés

Problématiques et questions sociales, contextes et cadres d'action, méthodes d'évaluation, d'intervention et de communication

Les dimensions liées, notamment, à l'exercice de l'autorité parentale et ses limitations, celles de suivis en milieu familial et de placements en foyer ou en famille d'accueil, dans le cadre de l'aide sociale, socio-éducative, administrative et/ou contrainte, seront abordées en regard des normes, des cadres évolutifs et des pratiques interdisciplinaires en matière de protection de l'enfance. Les notions de mise en danger de l'enfance, de maltraitance, de représentation et de stigmatisation de l'enfance et des familles en difficulté ainsi que les questions de déviance et de contrôle social, seront mises en lien. Des éléments de sociologie liés aux questions familiales ainsi que de psycho-pathologies viendront compléter les enseignements. Les questions liées aux aspects du contrôle social seront abordées

Objectifs poursuivis

L'« OASIS - Protection de l'enfance et soutien aux familles » vise à faire acquérir les connaissances et les compétences de base, les outils, la culture et l'état d'esprit réflexif nécessaire à l'exercice d'un métier social ou socio-éducatif ou d'animation de ce champ du travail social. Ce module s'inscrit dans la volonté d'approfondir les cadres de références, les connaissances professionnelles et les capacités relationnelles des futur-e-s professionnel-le-s dans les situations où la protection de l'enfance est en jeu et où la recherche de ressources en lien avec le milieu familial est un enjeu fondamental.

Il vise également à permettre de se familiariser avec les pratiques des professionnel-le-s des différents secteurs concernés (social, éducatif, judiciaire, sanitaire, autorités) et les modes de collaborations interprofessionnelles et interdisciplinaires liés à la protection de l'enfance.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Cet OASIS existe grâce à la construction d'un partenariat avec les professionnel-le-s du terrain et de directions d'organismes publics ou privés, subventionnés par les cantons et la Confédération. Des acteurs et actrices lié-e-s aux activités et aux missions d'aide et de soins et/ou de protection des mineur-e-s (éducateurs, éducatrices, assistant-e-s sociaux/socials, médecins, personnel infirmier, cadres, directeurs et directrices, autorités judiciaires et membres du système de protection des mineur-e-s, etc.) y interviennent. Ces professionnel-le-s exercent notamment dans des foyers, dans l'action éducative en milieu ouvert, dans des centres de jour, des services de protection des mineur-e-s, des services de consultations et de préventions, des services et associations socio-éducatives, des instances judiciaires et sanitaires, des services de psychiatrie, des services sociaux dans les écoles et des autorités de police.

Des résultats de recherches, renouvelés régulièrement, en lien avec les réseaux d'études comme le REA (Réseau d'études appliquées en politique sociale, familiale et de la santé), les Universités, l'Institut universitaire Kurt Bösch (Institut international Des droits de l'enfant – IDE), le LARESS (Laboratoire de recherches Santé-Social) ou ceux d'autres Hautes écoles spécialisées sont développés le cas échéant pour enrichir les contenus

Compétences visées selon le référentiel de formation

Compétence principale

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale

Compétences secondaires

5. Collaborer entre professionnels et institutions

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre

10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux

Compétences effectives

6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels

7.6 Assurer la conduite et la continuité de l'intervention

Modalités pédagogiques

Alternance d'apports conceptuels et d'éléments d'études émanant des sciences sociales, humaines, psychologiques, pédagogiques et juridiques dans le champ de la protection de l'enfance et de réflexions sur les pratiques et les points de repère dans l'activité des acteurs et actrices dans le domaine du Travail social. Analyse et évaluations de situations et simulations d'interventions.

Modalités : cours, ateliers, travaux de groupes et conférences.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est organisée en plusieurs phases et éléments :

- un travail écrit en lien avec les axes thématiques de la protection de l'enfance.
- une évaluation continue et une évaluation orale en méthodologie.
- une évaluation orale individuelle sur des éléments spécifiques de la matière enseignée dans les exposés des intervenant-e-s.

Responsables du module

Eric Paulus, Brigitte Burnier

Comprendre l'enfant dans son environnement social HETS&Sa-EESP - Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

Les contenus, alliant théorie et travail de terrain, seront abordés selon 4 thématiques:

- La dynamique des relations sociales dans une collectivité d'enfants
- Comment l'enfant voit le monde social
- Les formes d'expression de l'enfant
- L'enfant et sa famille.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

- Depuis un certain nombre d'années, l'intérêt, la curiosité, le souci de l'enfance dépassent les sphères de l'éducation familiale et de l'éducation scolaire. L'ensemble des professionnels du travail social, éducatrices et éducateurs sociaux, assistant-e-s sociaux et animatrices et animateurs socioculturels sont désormais amené-e-s à rencontrer des enfants soit par leur fonction directe (foyer d'accueil, maison de quartier, garderie, institution spécialisée), soit par leur relation aux familles ou à l'environnement quotidien de ces enfants. Mais qui est cet enfant ? Une connaissance intuitive de l'enfance n'est plus suffisante pour une action professionnelle avisée auprès d'eux.
- Tout au long du module, les étudiant-e-s s'exerceront à deux méthodologies d'interactions avec les enfants :
 - l'observation de jeunes enfants dans des crèches garderies
 - l'entretien individuel avec des enfants d'environ 5-9 ans.

Objectifs poursuivis

Le but de cet OASIS est d'offrir une palette de connaissances sur l'enfant en développement ainsi que des instruments d'intervention sous forme d'une partie empirique qui amènera les participant-e-s à savoir observer et à interagir avec des enfants dans leur environnement familial.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

1. Les travaux d'observation menés par les étudiant-e-s se réaliseront en crèches garderies, plus particulièrement dans trois Centres de vie infantile de la ville de Lausanne. Les travaux concernant l'entretien individuel se dérouleront plus particulièrement dans des classes primaires de la ville de Lausanne.
2. Familiarisation avec des initiatives culturelles destinées aux enfants (à confirmer).
3. Dans le cadre de plusieurs cours, des enseignant-e-s auront l'occasion de présenter des recherches qu'ils et elles ont conduites, d'autres leurs expériences professionnelles auprès de l'enfant et de sa famille.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Compétence principale:

6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétence secondaire:

11. Participer à une démarche de recherche.

Compétences effectives:

- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'étude ou aux pratiques dans lesquelles on est impliqué.
- 11.1 Adopter une posture de recherche dans toute situation de formation et d'intervention sociale.
- 11.3 Utiliser les instruments théoriques et conceptuels adaptés à l'objet.
- 11.4 Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Modalités pédagogiques

Cours magistraux.

Séminaires d'articulation autour des thématiques enseignées.

Exercices sur le terrain.

Une participation active à tous les cours est exigée.

La présence à chaque exercice et aux séminaires est obligatoire.

Modalités d'évaluation

Travail d'enquête de terrain en petits groupes, donnant lieu, pour chaque groupe, à une présentation orale et à un document écrit.

Responsable(s) du module

Gil Meyer et Annelise Spack

Limites et enjeux de l'investissement personnel dans le travail social HETS&Sa-EESP – Lausanne

Principaux contenus et fil rouge du module

Quelle est la place de l'investissement personnel dans le champ du travail social ? En milieu institutionnel (prisons, foyers pour adolescent-e-s, EMS) par exemple, les travailleuses et travailleurs sociaux participent à la vie communautaire des résident-e-s ou des pensionnaires auprès desquels ils interviennent. Cette participation les oblige bien souvent à considérer l'ampleur de leur charge professionnelle et à tenir compte de leur situation personnelle pour trouver la juste mesure de leurs investissements auprès des usagères et usagers et de leurs collègues. Ils-elles sont ainsi amené-e-s à redéfinir régulièrement les frontières de leur rôle professionnel, à délimiter les formes de leur engagement personnel et à évaluer le sens de la multitude d'événements qui rythment le 'vivre ensemble institutionnalisé' et qui ponctuent les trajectoires de vie des usagères et usagers ; ils-elles doivent constamment trouver la 'bonne distance' dans les diverses formes de relation d'aide dans lesquelles ils-elles sont engagé-e-s.

Ce module problématisera la façon dont les sphères professionnelle et personnelle se conjuguent, se croisent ou se superposent chez les travailleuses et travailleurs sociaux à partir de deux niveaux distincts :

1. Le premier concerne l'implication dans la vie rituelle institutionnelle : quel sens revêtissent par exemple les fêtes anniversaires ou calendaires (Noël ou Ramadan par exemple) pour les professionnel-le-s ? Jusqu'où faut-il s'investir ? N'y a-t-il pas une dimension artificielle dans la mise en œuvre de rites dans ces contextes institutionnels ? Comment faut-il par ailleurs gérer les rites de passage, rites d'institution, bizutages, et autres jeux collectifs ?
2. Le second niveau relève des changements de statut des professionnel-le-s ou des usagères et usagers, changements qui dépassent généralement le cadre normatif des relations de travail : en cas de naissance, de mariage, de divorce ou de décès, faut-il participer à la cérémonie ? Qui doit-on informer, inviter ? Comment faut-il communiquer sur ces sujets ? Quels impacts ont ces changements de statut collectivement ritualisés sur le suivi des relations de travail ? Conduisent-ils à l'établissement de rapports privilégiés avec certaines personnes ou, inversement, à certaines formes de désengagement ?

Pour répondre à ces questions, un regard anthropologique sur la notion d'investissement personnel sera développé, en passant par des éléments juridiques, éthiques et déontologiques; les rites et rituels dans le travail social ainsi que les bifurcations, crises ou temps forts de la carrière des professionnel-le-s seront analysés. Cette approche permettra de comprendre les différents régimes d'engagement des travailleuses et travailleurs sociaux dans l'exercice de leur profession et d'analyser les rapports de pouvoir qui se négocient au travers d'actions paraissant appartenir à la banalité du quotidien ou échapper d'une certaine façon à la sphère professionnelle des travailleuses et travailleurs sociaux (échanges de cadeaux ; prêt d'argent ; dons et contre-dons ; échanges de confidences). Les participant-e-s au module seront invité-e-s à mener des séries d'entretiens avec des professionnel-le-s au bénéfice de plusieurs années d'expérience pour identifier la façon dont ces derniers définissent, vivent et analysent leurs propres investissements personnels et relationnels. Les participant-e-s au module pourront se familiariser avec ces situations subtiles et complexes qui évoluent tout au long d'un parcours professionnel; ils-elles pourront mieux les anticiper en se basant sur les expériences des professionnel-le-s interviewé-e-s.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication.

- Place de l'investissement personnel dans la professionnalisation du travail social
- Importance des rites et des rituels dans le travail social ;
- Croisements, superpositions ou décalages entre processus identitaires des professionnel-le-s et des usagères et usagers ;
- Retour critique et réflexif sur les définitions en situation des sphères personnelle et professionnelle en expérimentant une technique spécifique de recherche qualitative (entretiens approfondis ; récits de vie ; biographie professionnelle).

Objectifs poursuivis

- Documenter la notion d'investissement personnel dans le champ du travail social
- Étudier l'importance des rituels dans le quotidien des professionnel-le-s
- Comprendre les étapes qui définissent les changements de statut social et leur impact sur l'activité professionnelle
- Mesurer la part de l'engagement personnel des travailleurs sociaux lors d'événements collectifs internes ou externes à une institution
- Expérimenter une technique d'entretien de recherche

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

- Avec des professionnel-le-s au bénéfice de nombreuses années de pratique, issu-e-s de différents milieux institutionnels

Compétences visées selon le référentiel de formation

- 2.1 Observer, décrire et restituer les situations et les actions d'individus, de groupes ou de collectivités dans ses différentes dimensions (personnelles, socio-économique, légales, culturelles, politiques) ;
- 7.2 Analyser et prendre en compte sa propre implication professionnelle dans la situation ;
- 10.2 Documenter et communiquer les résultats de son action professionnelle et sa connaissance du contexte dans lequel elle s'insère ;
- 11.2. Suivre une démarche méthodologique appropriée à l'objet de recherche ;
- 11.4. Articuler une démarche empirique à une démarche d'élaboration théorique.

Modalités pédagogiques

- Lectures personnelles et communes
- Cours théoriques et conférences
- Rencontres avec des professionnels expérimentés
- Ateliers d'entretiens qualitatifs
- Séminaires d'avancement des travaux
- Présentations orales

Modalités d'évaluation

- Participation active
- Réalisation d'une série d'entretiens avec des professionnel-le-s
- Rapport écrit (par groupes de 2)
- Présentation orale individuelle d'une partie du rapport

Responsable(s) du module

Marc-Antoine Berthod

Agent d'insertion socioprofessionnelle : Quelles méthodes et quels outils pour l'intervention ? HES-SO Valais – Sierre

Principaux contenus et fil rouge du module

Depuis les années 90, les nouvelles réalités du marché de l'emploi et le durcissement significatif des conditions de travail au sein des entreprises ont rendu plus difficiles, pour un nombre croissant de personnes, l'accès à l'emploi et le maintien durable dans une activité salariée.

Ce phénomène a entraîné le développement de politiques et de dispositifs d'insertion qui tentent d'apporter des réponses à l'exclusion du marché de l'emploi, que cette exclusion soit liée aux réalités du chômage, de l'invalidité, de l'aide sociale, de la transition école-métier ou de la migration.

Le champ d'intervention dans l'insertion socioprofessionnelle s'est doté de moyens pour intervenir en développant des méthodes et des outils spécifiques, qui questionnent les pratiques traditionnelles du travail social. L'intervention et ses diverses modalités d'action constitueront ainsi le fil rouge du module.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthode d'enquête, d'intervention ou de communication

- **Axe I – Fondements et bases théoriques de l'insertion :**
Dans ce 1^{er} axe, il sera notamment question de l'analyse critique de l'évolution de la valeur « travail » et de ses incidences sur l'identité des individus, dans un contexte de fortes mutations du marché de l'emploi. Il sera également question de l'approfondissement de certains concepts, tels que l'intégration, l'exclusion et la ré-insertion.
- **Axe II – Dispositifs, acteurs, méthodes et outils d'intervention :**
Le 2^e axe traitera essentiellement la question de l'intervention professionnelle en analysant les processus en jeu, ses méthodes, ses outils et ses effets. Dans cette optique, différents modèles d'intervention, dits classiques ou innovants, seront développés. Ce volet permettra d'identifier, de définir et d'illustrer le champ, les dispositifs, des programmes et des mesures d'insertion, de développer la thématique de la collaboration interinstitutionnelle et de s'interroger sur les métiers de l'insertion socioprofessionnelle. Les enseignements seront complétés par les contributions de plusieurs actrices et acteurs présent-e-s dans divers champs de l'insertion (chômage, action sociale, invalidité, jeunes et entreprise).
- **Axe III – Travail de terrain :**
Le 3^e axe est celui du travail de terrain mené en groupe, en collaboration étroite avec une institution/entreprise d'insertion de Suisse Romande. Concrètement, immergés dans un terrain professionnel et coachés par l'un-e des professeur-e-s du module, les étudiant-e-s auront la possibilité d'analyser, de proposer et de développer des méthodes et outils d'intervention.

Objectifs poursuivis

Au terme du module, l'étudiant·e :

- connaîtra les principales politiques et dispositifs d'insertion.
- connaîtra les divers·e·s actrices et acteurs et réseaux organisationnels dans le domaine de l'insertion.
- aura rencontré des actrices et acteurs clés liés à l'insertion de divers publics cibles.
- aura réalisé un travail de terrain en collaboration avec un partenaire de l'insertion.
- connaîtra diverses méthodes et outils d'intervention.
- aura développé, en tant que futur·e travailleuse ou travailleur social, des compétences dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Partenaires terrains :

- Diverses institutions d'insertion et entreprises de Suisse Romande
- Conseil romand de l'insertion par l'économie (CRIEC)

Réseau de recherche :

- Unité de recherche Réadaptation – (Ré)insertion de l'Institut Santé- Social de la HES-SO Valais

Compétences visées selon le référentiel de formation

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre.
9. Évaluer et réorienter l'action.
11. Participer à une démarche de recherche.

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et lectures (articles, documents, ouvrages, etc.) ;
- Échanges et débats avec des invité·e·s divers·es (politicien·ne·s, syndicalistes, patron·ne·s, etc.) ;
- Visites de terrain et rencontres avec des actrices et acteurs de l'insertion ;
- Travaux pratiques et coaching par les professeur·e·s et les partenaires de terrain.

Le module est développé et animé en collaboration avec la HETSetS-éesp, renforçant ainsi la mobilité intersites. Le coaching de certains groupes de travail sera ainsi proposé à Lausanne.

Modalités d'évaluation

Examen oral individuel.

Travail de terrain collectif : rapport écrit et présentation à la fin du module.

Responsable(s) du module

J. Pinho, M.-L. Délez, J.-C. Rey, Ph. Beuret.

Développement local HES-SO Valais – Sierre

Principaux contenus et fil rouge du module

Les autorités politiques locales et le personnel en charge des départements culturels ou sociaux doivent combiner les caractéristiques de la société locale et les maux planétaires (migration, dégradation de l'environnement, globalisation). Elles sont également confrontées à des enjeux qui impliquent des effets à court, moyen et long terme.

Les travailleurs sociaux engagés dans de petites entités (communes, associations, quartier d'une ville) doivent inventer leurs solutions en s'inspirant de nouvelles approches théoriques et des expériences déjà réalisées qui peuvent se résumer par une approche complexe du territoire et par la valorisation des ressources locales.

L'agenda 21 propose une méthode de développement; ce n'est pas une approche spécifique ou catégorielle, elle inclut l'économie, l'écologie, le culturel et le social. La formation propose donc de casser l'habitude de classer un fait d'abord dans son domaine de spécialisation pour apprendre à saisir la réalité dans sa complexité et d'agir à plusieurs niveaux. Cette approche est opérationnelle tant en zone périphérique qu'en milieu urbain.

Le cadre conceptuel sur lequel est construit le module est donc celui de l'action locale qui est l'échelle de vie des habitants. C'est à ce niveau que de nombreuses actions peuvent se réaliser, que ce soit dans le domaine de la culture, de l'action socioculturelle, de l'économie sociale, de la solidarité et évidemment, de la protection de l'environnement.

Principaux contenus :

- **Partie 1** : le local au risque de la complexité (analyse territoriale / approche multifocale, objectif stratégique)
- **Partie 2** : les outils du développement durable (de Rio à l'agenda 21, les modes de production et de consommation responsable)
- **Partie 3** : le travail social durable (méthodologie d'intervention, processus participatif).

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Le module est une bonne initiation à toutes personnes désireuses de mieux comprendre le fonctionnement de la société locale pour y prendre par la suite une part active dans son développement : agent de développement local, responsable d'association, responsable de projet, responsable local d'agenda 21. Il est également un tremplin à une action politique.

Objectifs poursuivis

- Fournir les **bases conceptuelles** pour appréhender la réalité locale en tenant compte des dimensions sociales, économiques et environnementales
- Intégrer le **cadre éthique** du développement durable
- Distinguer les territoires administratifs et les territoires vécus
- Donner une **méthode et des instruments** pour établir un diagnostic complexe d'une collectivité locale
- Développer les compétences dans la conception de projets en privilégiant une **lecture complexe**
- Permettre **d'agir sur le tissu collectif** par une analyse stratégique qui combine les atouts et les opportunités

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

La liaison avec des problématiques concrètes et contemporaines est garantie par les contacts entretenus par les responsables du module avec des acteurs du terrain de diverses disciplines (géographe, ingénieur, économiste, architecte, biologiste) ainsi qu'avec divers responsables locaux (élu, chef de service, responsable de musée ou d'association). Les enseignants entretiennent des contacts réguliers avec le Cédic, Réseau de compétence sur la diversité culturelle et la citoyenneté.

Une attention particulière est portée à la comparaison de trois contextes typiques de la géographe suisse : la ville, la commune suburbaine et le village.

Le cours « politique locale » fait suite à ce module OASIS, il est donné dans le cadre du Master en travail social.

Compétences visées selon le référentiel de formation

7. Décider d'engager une action et la mettre en œuvre
- 7.4. Se prononcer sur le sens de l'action et argumenter
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
- 8.1. Repérer et valoriser les potentialités d'action collective, associative et citoyenne des différents acteurs
- 8.3. Favoriser, dans une vision prospective, toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société
9. Évaluer et réorienter l'action
- 9.1 Évaluer le processus et le résultat de son action en référence aux finalités, buts, objectifs et moyens.

Modalités pédagogiques

- Plénières et travaux de groupes.
- Présentations et tables rondes.
- Visites et rencontres sur le terrain (Attention : seule une partie des cours ont lieu à Sierre ! Ce module est mobile, des journées sont prévues à Sierre, Sion, Martigny, Vevey, Lausanne et Genève)
- Lectures

Modalités d'évaluation

1. Participation active à l'ensemble du processus ;
2. Réalisation d'une analyse territoriale (travail écrit 1)
3. Préparation d'un projet d'intervention (travail écrit 2)
4. Présentation du travail devant un jury

Responsable(s) du module

Gabriel Bender.

En collaboration avec Isabelle Moroni Hes.so/Valais, et Gisèle Voegeli Hes.so/Genève.

Le corps dans tous ses états : corporéité et enjeux sociaux de la souffrance HES-SO Valais – Sierre

Principaux contenus et fil rouge du module

Dans leurs interventions, les professionnel-le-s du social sont, d'une part, souvent confronté-e-s à la souffrance physique et/ou psychique et, d'autre part, elles et ils mobilisent diverses pratiques et techniques corporelles. Ce module analysera les constructions sociales de la corporéité et de la souffrance en termes d'institutions, de politiques publiques et de rapports sociaux (sexe, classe, domination) ainsi que les moyens mis en œuvre par les professionnel-le-s pour apprivoiser ces différents « espaces du corps ». Quatre thématiques principales seront abordées :

- *Les corps construits, (dé)limités, institués, ritualisés* : corps comme « unité véhiculaire et unité de participation » (Goffman) ; corps « analyseur ou révélateur du statut de l'individu » (lieu privilégié du bien-être, de la précarité ou du vieillissement) (Le Breton) ; sexualité des corps (jeunesse, sport, reproduction) ; rôle des institutions (normes, types de prise en charge du corps, etc.) ;
- *Les corps outils, objets et enjeux de communication* : la mise en scène et les représentations des corps ; les corps des professionnel-le-s ; les corps dans les espaces publics et privés ; les corps pris dans des rapports de pouvoir ;
- *Les corps malades et la préservation de la santé* : rapport à la souffrance ; prévention ; enjeux en termes de santé publique et de politiques sociales (interventions professionnelles spécifiques) ;
- *Les corps « défauts »* : la dépendance une notion à questionner : problème social et/ou zone grise des politiques publiques ; personnes « dépendantes » et leur insertion dans la communauté (familles, institutions et champs professionnels) ; rapport à la mort.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Problématiques sociales

Champs et méthodes d'intervention professionnels

Contextes d'action

Objectifs poursuivis

- Le premier objectif de ce module est de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des savoirs interdisciplinaires et une perspective critique sur le corps et la souffrance et leur appréhension par les intervenant-e-s social-e-s.
- Le deuxième objectif vise l'accroissement des connaissances en matière de pratiques professionnelles par la présentation d'actions entreprises et/ ou de politiques mises en place.
- Découlant de ce qui précède, le troisième objectif est de renforcer les liens avec les terrains (bénévoles et professionnel-le-s).

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

Les acteurs et actrices de terrain qui seront sollicité·e·s sont issu·e·s des différents champs professionnels (éducation, animation ou service social) et de différentes régions afin de multiplier les regards sur la prise en charge de la souffrance et de la corporéité.

Compétences visées selon le référentiel de formation

Compétences 6 à 11 :

- Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
- Décider d'une action et la mettre en œuvre
- Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société
- Évaluer et réorienter l'action
- Participer à une démarche de recherche

Modalités pédagogiques

Chacune des quatre thématiques verra des contributions théoriques par des spécialistes de différents champs (notamment sociologie, anthropologie, droit, psychologie, travail social) et/ou des apports pratiques (témoignages de professionnel·le·s de l'action sociale, témoignages d'usagères ou d'usagers, mises en perspective empiriques, expérimentations, présentations d'interventions spécifiques, etc.). Un dossier de textes est mis à la disposition des étudiant·e·s, certains sont travaillés en classe.

Modalités d'évaluation

La validation du module sera constituée, d'une part, par un examen écrit (individuel, sans documentation) sous forme de dissertation sur les thématiques développées en cours.

D'autre part, les étudiant·e·s effectueront un travail de groupe d'observations de terrain, elles et ils produiront un travail écrit de 15 pages environ, rédigé selon les règles de l'écriture scientifique (références, table des matières, titre, etc.). Ce travail rendra compte du cadre théorique convoqué et de la démarche empirique suivie. Une présentation orale (45 minutes) du travail effectué sera faite à la classe.

La participation active aux cours est demandée.

Responsable du module

Clothilde Palazzo-Crettol

Art et Travail Social : participation citoyenne et espaces publics HES-SO Valais – Sierre

Principaux contenus et fil rouge du module

En associant art et travail social, le module propose aux étudiant-e-s d'explorer une nouvelle perspective de l'intervention dans l'espace public. Le module permet d'expérimenter la collaboration entre professionnel-le-s de l'art visuel et du travail social à travers la conceptualisation et la réalisation d'un projet associant art et travail social. Durant le module, les questions de l'espace public, des sphères publiques, de la participation citoyenne et du lien social seront abordées autant du point de vue du travail social que de l'art visuel. De ce point de vue, la finalité de ce module est de penser le changement social en intégrant l'art visuel dans le processus participatifs. Le module aborde la thématique des projets d'art à caractère social dans l'espace public par la question de la collaboration entre les professionnel-le-s de l'art et du travail social. Il articule les temps de formation suivants : processus de participation citoyenne et de l'art dans l'espace public, une illustration exemplaire à travers un projet conduit par les enseignantes, le développement d'outils méthodologiques en lien avec la thématique et enfin l'élaboration, la réalisation et l'évaluation d'un projet concret.

Approfondissements visés

Problématiques sociales, champs d'intervention professionnels, contextes d'action, méthodes d'enquête, d'intervention ou de communication

Selon une certaine interprétation, l'art dans l'espace public affiche une posture citoyenne et prend pour référence les interactions humaines dans leur contexte social. Il partage un terrain d'entente avec le travail social, même si les questions de l'intention ou de la finalité de l'action ainsi que les temporalités de réalisation de projet se posent différemment.

Par la création d'un espace de dialogue, art et travail social contribuent d'une manière concrète à donner forme à de nouvelles idées concernant l'identification culturelle de notre société dite fragmentée. L'art ambitionne parfois de jouer le rôle d'acteur social et politique dans un processus de transformation. Par distorsion du réel ou changement de perspective, il cherche à provoquer un changement de position auprès de son public. Le travail social dans l'espace public vise à cerner les qualités des personnes et des groupes en question pour les constituer en ressources dans une action concertée vers une participation sociale plus importante.

Le module propose aux professionnel-le-s du travail social de se distancer de leur expertise de la problématisation des situations sociales pour se laisser inspirer par les approches en art, anthropologie et philosophie de l'art liant les pratiques sociales à un cadre théorique. Renouer avec l'espace urbain, réinvestir les espaces de chaos, redonner la parole sont des projets qui motivent autant l'artiste que la travailleuse ou le travailleur social et donnent forme à leurs intentions.

Tout en respectant les particularités professionnelles dans le travail social (en tant qu'éducation spécialisée, service social, animation socioculturelle), les responsables du module s'attachent à transmettre un traitement de la complexité des situations sociales par la délocalisation des perspectives. De plus, pluraliser les points de vue est au service d'une politique citoyenne visant la prise de position autonome de l'individu. En ce sens, l'art peut intéresser tout particulièrement les professionnel-le-s du travail social dans la mesure où il offre un nouvel horizon de pensées.

Objectifs poursuivis

Le module poursuit quatre objectifs génériques : l'approche du champ conceptuel que partagent l'art et le travail social, l'interdisciplinarité comme espace de formation, l'acquisition de savoirs en vue d'une transformation des représentations et l'adoption d'une posture réflexive sur la question de la créativité. Plus précisément les étudiant-e-s produiront :

- un savoir sur les approches combinant travail social et art dans l'espace public
- un savoir sur les concepts clés (art dans l'espace public, posture citoyenne, lien social, finalité) et leur pertinence pour le travail social
- une réflexion sur les processus de création d'art comme "méthode" pour l'action sociale.

Les étudiant-e-s développeront une posture professionnelle à travers:

- l'expérience de l'interdisciplinarité comme lieu de confrontation des subjectivités, comme lieu de délibération et comme lieu de construction collective du sens,
- une démarche d'affranchissement des idées reçues sur les notions d'art et de créativité et des évidences qui s'y rattachent,

une démarche de positionnement individuel à la fois solide et ouvert, la découverte des potentiels de créativité délivrés par les situations elles-mêmes.

Partenariats envisagés avec des acteurs du terrain et/ou des réseaux de recherche

En s'associant à un-e artiste, les étudiant-e-s du travail social vont conceptualiser et réaliser une action d'art à caractère social. La collaboration art et travail social de la HES-SO Valais, avec le théâtre du Crochetan de Monthey constitue une ressource importante.

Pour l'enseignement du cadre conceptuel et l'encadrement de l'expérience d'art à caractère social, la HES-SO Valais collabore avec plusieurs artistes en Valais. Elle collabore également avec l'initiative canadienne « culturepourtous » de Montréal et avec « artsetdéveloppements » de Marseille. L'équipe de la HES-SO Valais se constitue de Gregg Smith (enseignant à l'ECAV et artiste), de Nicole Fumeaux (responsable de l'orientation animation socioculturelle de la filière travail social), Isabelle Moroni (professeure-chercheuse à l'ISS et politologue) et Barbara Waldis (professeure-chercheuse à l'ISS et anthropologue).

Les enseignements du module se font au théâtre du Crochetan à Monthey, les actions y seront menées dans la ville de Monthey. Les cours prennent trois fois la forme de workshops de trois jours (dimanche à mardi).

Compétences visées selon le référentiel de formation

2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale
8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, partages et comparaisons d'expériences. Visites, rencontres, discussions et débats. Réalisation en groupe d'un projet d'art à caractère social (démarche intégrative des méthodologies de l'animation socioculturelle et de l'art visuel).

Modalités d'évaluation

Participation active présumée durant le cours, engagement pour les différentes expériences, travail analytique de conceptualisation et évaluation écrite de la démarche

Responsables du module

Barbara Waldis

Aspekte der Sexualität in den Berufsfeldern der Sozialen Arbeit HES-SO Valais – Sierre

Hauptinhalte und –zusammenhänge des Moduls

Sozialarbeitende werden - sowohl implizit als auch explizit - auf vielfältige Weise und in allen ihren Arbeitsfeldern mit Themen der Sexualität konfrontiert. Obwohl in der heutigen Gesellschaft Sexualität allgegenwärtig scheint, sind auch Professionelle der Sozialarbeit und der Sozialpädagogik zuweilen schlecht auf Situationen im Berufsalltag vorbereitet, die ein vertieftes Wissen zu Sexualität verlangen.

Vorgesehene Vertiefungen

Einerseits gilt es, das Thema Sexualität angemessen in die Beratung von Jugendlichen, Familien, Behinderten und Seniorinnen miteinzubeziehen, andererseits kommen Sozialarbeitende durch ihren Beruf mit Tabu-Bereichen wie z.B. Prostitution, sexueller Gewalt oder Schwangerschaftsabbruch in Berührung.

Im Sinne eines unverkrampften Umganges ist es wichtig, Themen der Sexualität auch gegenüber Menschen, die betreut, beraten und begleitet werden, anzusprechen und nicht unbewusst eine zusätzliche Tabuisierung herbeizuführen. Damit dies gelingt, benötigen Sozialarbeitende sowohl Feingefühl für individuelle Bedürfnisse, wie auch Kenntnisse über rechtliche, berufsethische und institutionelle Rahmenbedingungen. In einer multiethnischen Gesellschaft wird es zunehmend wichtig sein, ein Grundverständnis für religiöse, kulturelle, schicht- und geschlechtsspezifische sexuelle Codes und Tabus zu haben. Die Diskussion um die Wechselwirkung zwischen biologischen Grundlagen und kultureller Prägung zeigt Möglichkeiten und Grenzen einer (u. a. sozialarbeiterischen) Einflussmöglichkeit auf die menschliche Sexualität.

Angestrebte Ziele

- Sozialarbeiterisches und interdisziplinäres Grundlagenwissen rund um die menschliche Sexualität erwerben (Zentrale Erkenntnisse aus Psychologie, Pädagogik, Recht, Soziologie und Humanbiologie).
- Den unterschiedlichen Umgang mit Sexualität in verschiedenen stationären und ambulanten Institutionen kennen lernen, wahrnehmen und vergleichen.
- Aspekte der Sexualität mit Menschen jeglicher Altersstufen und mit verschiedensten Hintergründen angemessen thematisieren können.
- Als Professionelle die vorhandenen Beratungsangebote und Fachstellen kennen.
- Aufbauen und Fördern der Zusammenarbeit mit Vertretern anderer Berufsfelder.
- Sexualität als grundlegende menschliche Ausdrucksform verstehen und anerkennen.
- Eigene und fremde Grenzen erkennen, schützen und - wo nötig - verändern können.
- Die eigene Haltung zu den verschiedenen Aspekten der Sexualität reflektieren und begründen können.

Voraussichtliche Partnerschaften mit Praktikern des Berufsfeldes und/oder Forschungsprojekten

Es werden Projekte in Zusammenarbeit mit der Praxis durchgeführt, manchmal ist auch die Teilnahme an einem Forschungsprojekt möglich. Die Inhalte sind auch abhängig von den Interessen und Möglichkeiten der Studierenden.

Angestrebte Kompetenzen gemäss Studienplan

2. Gesellschaftliche Situationen und Prozesse, die eine Intervention nötig machen, erkennen.
4. Eine professionelle Beziehung mit Personen und Gruppen aufbauen und weiterentwickeln.
5. Interdisziplinär und interinstitutionell zusammenarbeiten.
6. Sich beruflich und persönlich positionieren und die eigene Arbeit kritisch hinterfragen.

Pädagogische Methoden

Zusammenarbeit mit spezialisierten Fachstellen, theoretische Inputs, Transfer zum Berufsalltag, Projektarbeit, Studierendenreferate, Filmmaterial, Planspiel, Diskussionen und persönlicher Austausch.

Evaluationsmodalitäten

Präsenz an den Unterrichtstagen, Mitarbeit an einem Projekt.

Vortrag, bzw. Bearbeiten eines Fallbeispiels und schriftliches Dossier zu einem Vertiefungsthema.

Le document par écrit peut être réalisé en français.

Modulverantwortliche

Ursula Christen und Lucie Kniel-Fux

Bref résumé en français

Les aspects de la sexualité dans les champs du travail social :

Dans tous les champs du travail social, les actrices et acteurs professionnels sont confronté-e-s au thème de la sexualité, soit dans les consultations quotidiennes des jeunes, avec les familles, les migrant-e-s, les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées, soit face à des phénomènes marginalisés comme la prostitution, la violence sexuelle, ou l'homo-, trans- et intersexualité.

Dès lors, les professionnel-e-s doivent non seulement connaître le cadre légal, mais aussi la variation historique et culturelle dans ce qui est véhiculé comme la sexualité normale, ses propres valeurs et préjugés. À côté de la formation théorique, l'approfondissement se fait par la participation à un projet du terrain et par une présentation orale. Le travail écrit demandé peut être réalisé en français.